

Fiche 5.1

La photo de couverture

Respect de la propriété intellectuelle

Ne jamais utiliser une photo sans l'accord écrit de son auteur ou du titulaire des droits [> fiche 6.1].

Importance de la photo de couverture

La couverture est l'outil de **promotion** du topo-guide, bien avant sa sortie : la FFRandonnée a besoin de cet élément environ 4 mois avant parution, afin d'informer les équipes de vente et de diffusion [> fiche 0.1] et de faire l'annonce de la parution du topo-guide dans le catalogue de la FFRandonnée ou lors de manifestations.

Où trouver des photos

- Mettre à contribution les **photographes amateurs** du comité, les collectivités locales, le comité régional ou départemental de tourisme, qui possèdent souvent d'excellentes images.
Vérifier auprès des organismes qu'ils sont effectivement titulaires des droits sur les photos de leur photothèque et qu'ils seront bien en mesure de les céder pour leur usage dans un topo-guide.
- Réaliser ou faire **réaliser des photos « sur mesure »** : dans ce cas, profiter de la belle saison, lorsque la végétation est colorée.

Il est possible d'acheter une photo auprès d'un **photographe professionnel**, si le budget le permet.

Critères de sélection

- Composition :
 - **paysage** : bord de rivière, lac de montagne, littoral, panorama... ;
 - avec ou sans élément de patrimoine : château, maison traditionnelle, abri de berger, ... ;
 - si possible avec un ou des **randonneurs**, plutôt de dos.**Attention au droit à l'image : si les personnes sont reconnaissables, leur faire signer des autorisations de reproduction [> fiche 6.1].**
- Photo « **ouverte** » : horizon visible, plusieurs plans successifs, profondeur de champ.
- Site obligatoirement **visible sur un des itinéraires décrits**, sauf s'il s'agit d'un paysage générique que le randonneur peut rencontrer à différents endroits.
- **Format vertical** de préférence (12 x 13,5 cm). Attention, une photo horizontale ne se prête pas forcément à un recadrage vertical (éléments supprimés, composition déséquilibrée).
- **Qualité** de l'image : pas de flou, pas de ciel blanc dû à une surexposition (ciel coloré et/ou nuages doivent être visibles), pas de contre-jour (sauf si effet artistique).

Exemples de couvertures





Réalisation de photos pour la couverture : méthodologie suggérée

- Retenir trois sites **emblématiques** de la région ;
- Aller sur place prendre des photos « **sur mesure** » ;
- Soigner la **composition** (exemple : premier plan : randonneurs en situation sur un chemin ; perspectives : le chemin mène le regard au loin ; arrière-plan : paysage grandiose avec du patrimoine, etc.)
- Réaliser les photos uniquement quand il fait **beau** (ciel bien bleu ou avec quelques nuages), de préférence le matin ou le soir (lorsque la **lumière** met davantage en valeur le relief) ;
- Mettre en scène 1 à 3 **randonneurs** en situation :
 - pas trop en avant-plan afin de ne pas boucher la vue ;
 - attention à leur équipement, qui doit être cohérent avec le type d'itinéraire décrit : par exemple, pas de sandales ouvertes ou de petit sac à dos pour un topo-guide décrivant une itinérance de plusieurs jours.

COMMENT FOURNIR LES ÉLÉMENTS ?

- Proposer entre **3 et 10 photos**.
- **Vérifier** que les fichiers numériques pèsent **au minimum 1 Mo** (1 000 octets) ; autrement, essayer de récupérer les versions en haute définition auprès des auteurs.
- Identifier chaque photo par une **légende**, courte mais précise, afin de situer le lieu photographié.
- Indiquer impérativement le **crédit** (= nom du photographe) de chaque photo.
- Mettre les photos à disposition en utilisant de préférence **OneDrive** ou une solution de transfert de fichiers, afin d'éviter le phénomène de compression d'un envoi par mail.

■ Une fois la photo choisie, établir un contrat de cession de droits [[> fiche 6.2](#)].